

École de

....., le

adresse :

Monsieur / Madame l'Inspecteur/ Inspectrice de l'Éducation Nationale,

En réponse à votre courrier du, nous vous informons que nous n'organiserons pas dans notre école d'événement particulier dans le cadre de la rentrée en musique.

Nous travaillons chaque année à offrir aux élèves et à leurs familles un accueil adapté et susceptible de poser les bases d'un travail fructueux pour l'année scolaire à venir. Nous concevons la première journée avec les élèves dans cet esprit. Nous pensons qu'il incombe aux équipes pédagogiques des écoles de déterminer les modalités de l'accueil et de la première journée de classe de l'année.

Nous sommes attachés également à l'enseignement musical qui a toute sa place dans notre école tout au long de l'année. A ce titre, nous regrettons que les 18 heures d'animation pédagogique ne soient dévolues l'année prochaine qu'aux seules disciplines fondamentales mathématiques et français.

Veuillez agréer, Monsieur/Madame l'Inspecteur/l'Inspectrice nos respectueuses salutations.

Le conseil des maîtres de l'école....